



EXAMEN AU CAS PAR CAS DOCUMENT D'URBANISME ELABORATION ET PROCEDURES D'EVOLUTION

Ce formulaire a été conçu pour vous aider dans la transmission des informations nécessaires à l'examen au cas par cas de votre projet de document d'urbanisme telles que mentionnées à l'article R104-30 du code de l'urbanisme. Il peut être utilisé pour l'ensemble des procédures concernées par l'examen au cas par cas : élaboration, révision, modification ou déclaration de projet. Les réponses à apporter doivent être adaptées en fonction de la nature de votre projet, à partir des connaissances dont vous disposez.

En application de l'article R122-18 II du code de l'environnement, ces informations sont mises en ligne sur notre site internet.

Ce formulaire doit être accompagné de tous les documents justificatifs permettant à l'autorité environnementale de comprendre votre projet, de connaître son environnement humain et naturel et d'évaluer les enjeux environnementaux (projet de règlement et de zonage, projet d'OAP,...), à transmettre en annexe.

Les liens Internet sont donnés à titre indicatif

1. Intitulé de votre projet et de son état d'avancement

1.1 Renseignements généraux	
Quelle procédure souhaitez-vous réaliser ?	Quelle(s) est (sont) la (les) commune(s) concernée(s) par votre projet ? Commune de Jongieux
Précisez l'intitulé précis de la procédure engagée : - PLU ou carte communale ? - élaboration, révision, modification, mise en compatibilité, etc ?	Modification simplifiée n° 1 du PLU
1.2 En cas d'élaboration ou de révision générale de PLU ou PLUI :	
Le cas échéant, quelle est la date de débat de votre PADD ?	Sans objet
De même, connaissez-vous la date prévisionnelle de l'arrêt de votre projet ?	Sans objet

2. Coordonnées

2.1 Identification de la personne publique responsable	
Qui est la personne publique responsable ?	Commune de Jongieux, représentée par M. Didier PADEY, Maire.
Coordonnées pour les échanges administratifs : adresse, téléphone, courriel ?	Mairie de Jongieux, 980 Route de la Charvaz 73170 Jongieux communedejongieux@wanadoo.fr 04 79 44 02 01
NB : Vous indiquerez également en annexe 1 les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site Internet.	

3. Caractéristiques générales du projet

3.1 Votre territoire est-il actuellement couvert par un SCoT ?	
Oui	SCOT de l'Avant Pays Savoyard approuvé le 30/06/2015. Pas de modification de SCoT en cours.

3.2 Votre territoire est-il actuellement couvert par un PLU ou une carte	
Oui	PLU adopté le 15 octobre 2018

3.3 Quelles sont les caractéristiques générales de votre territoire ?	
Au dernier recensement général, quel est le nombre d'habitants (données INSEE) ?	293 (population légale 2018)
Quelle est la superficie de votre ou de vos communes ?	6.43 km ²
Dans le cadre d'une procédure d'évolution, quelle est la superficie du territoire concernée	5300 m ²
Si le territoire dispose déjà d'un document d'urbanisme, indiquez la répartition actuelle des zones urbaines, à urbaniser et non urbanisées en distinguant, pour les POS et PLU, les zones agricoles et naturelles. <i>Annexe à joindre : document graphique du plan en vigueur ou du projet</i>	La répartition entre zones U, AU, A et N reste inchangée.

3.4 Quelles sont les grandes orientations d'aménagement de votre document d'urbanisme ?
Le PADD du PLU de Jongieux, qui reste inchangé, est joint à ce dossier en annexe.

3.5 Quels sont les objectifs de ce projet ? Dans quel contexte s'inscrit-il ? Annexe à joindre : délibération engageant la procédure
<p>L'objectif de ce projet qui reste le même est de faciliter le développement de l'OAP de Jongieux le Haut exclusivement concernée par cette modification simplifiée, avec un phasage.</p> <p>Le projet qui passe par une modification simplifiée consiste à revoir la programmation pour l'adapter et la rendre plus facilement réalisable. Le projet consiste à phaser en deux la réalisation de cette OAP dans le respect du PADD et des orientations du SCOT (à cet effet, les services du Syndicat mixte de l'avant pays savoyard et la DDT ont été impliqués en amont et sont favorables à cette proposition).</p> <p>Cf. La délibération du 15 Mars 2021 est jointe à ce dossier. NB : Cette délibération avait pour objet l'information du conseil municipal. Une nouvelle délibération sera prise pour préciser les modalités d'informations du public pour ce qui concerne le dossier complet de modification simplifiée. Ce dossier intégrera, le cas échéant, les remarques formulées par la MRAE dans le cadre de l'évaluation cas par cas.</p>

3.6 Votre projet concerne-t-il la création d'une Unité touristique nouvelle
Non

3.7 Votre projet est-il en lien avec d'autres procédures ?
Le cas échéant, précisez :

Sera-t-il soumis à d'autre(s) type(s) de procédure(s) ou consultation(s) réglementaire(s) :	Non	Par exemple : avis de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles, du Comité de massif, dérogation au titre de l'article L122-2 du code de l'urbanisme dans sa version antérieure au 27 mars 2014 pour les procédures concernées.
Fera-t-il l'objet d'une enquête publique conjointe avec une (ou plusieurs) autre(s) procédure(s) ?	Non	Par exemple : procédure d'AVAP, zonage d'assainissement ou pluvial, etc ?

3.8 Quel est le contexte de votre projet ? Est-il concerné par...		
Les dispositions de la loi Montagne ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/tiv=mao43:i=zone mont.zonem ontl=frz=-734374.6551069.196084-4.1399270	Non	
Les dispositions de la loi Littoral concernant les grands lacs (Auvergne Rhône-Alpes) ? http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/	Non	
Sélection du zonage « Loi Littoral »		
Un (ou plusieurs) schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDÇaE) ou schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ? http://www.gesteau.eaufrance.fr/	Non	
Autres : Appartenance de votre commune à une communauté de communes ou un pays, une agglomération, un parc naturel régional...		La Commune appartient au territoire de la Communauté de Communes de Yenne, et du SCOT de l'Avant Pays Savoyard. La totalité de son périmètre est concernée par le site inscrit et classé de Jongieux – Marestel.

3.9 Dans le cadre d'une procédure d'évolution portant sur un secteur précis (déclaration de projet / modification / révision allégée), précisez le secteur concerné par le projet ?
<p>Annexe(s) à joindre : Plan de situation permettant de localiser le projet au sein de la commune + plan de situation zoomé sur le secteur projet (ex : plan de zonage) + le règlement associé à cette zone :</p> <ul style="list-style-type: none"> - OAP de Jongieux le Haut : voir plan de la modification projetée - Plan de la commune faisant apparaître le hameau Jongieux le Haut

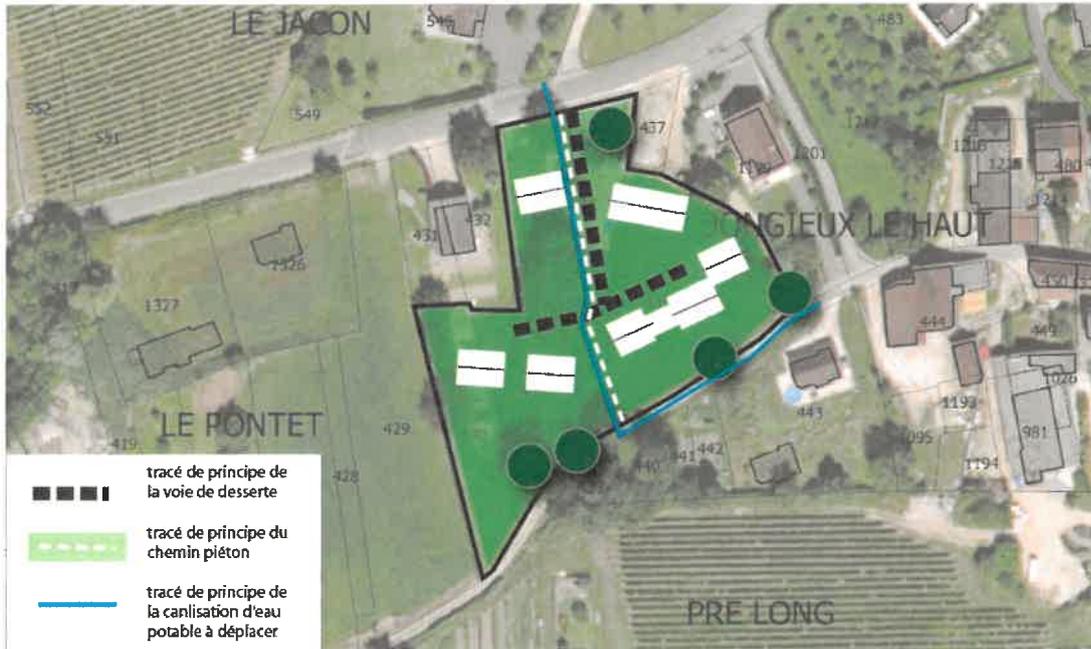
Situation géographique de l'OAP sur la commune



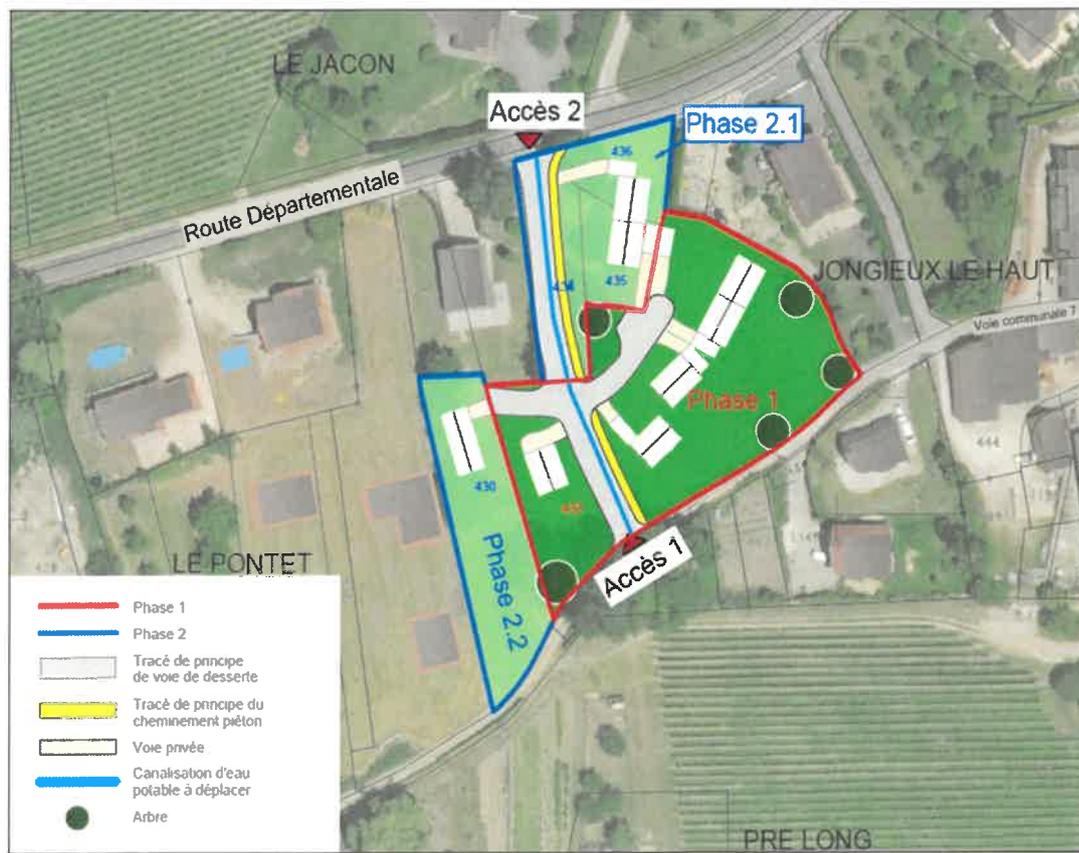
Vue actuelle aérienne zone de l'OAP



Plan OAP avant modification simplifiée



Plan OAP après modification simplifiée



Sensibilité environnementale du territoire concerné par la procédure et impacts potentiels du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Présentation de votre projet	
À quel type de commune appartenez-vous ? Sélectionnez dans la liste ci-contre	Commune rurale
4.1.1 Si votre projet permet la création de logements, précisez :	
Sur les 10 dernières années, quelle est la tendance démographique actuelle : augmentation de la population, stagnation, baisse du nombre d'habitants ? http://www.insee.fr/fr/nethodes/nomenclatures/cog/c1	Relative stagnation de la population (345 en 2012). Les deux OAP, dont celle concernée par le projet, ont vocation à s'inscrire dans une démarche de stabilisation voire d'augmentation raisonnée, répondant aux besoins exprimés dans le SCOT.
Combien d'habitants supplémentaires votre projet vous permettra-t-il d'accueillir ? À quelle échéance ? Quels besoins en logements cela créera-t-il ? Précisez : Combien de logements en dents creuses, combien en extension de l'enveloppe urbaine ? Combien de logements seront réhabilités ?	L'objectif global de l'OAP de Jongieux le Haut reste inchangé, avec la construction projetée de 8 logements, conforme aux règles du SCOT (15 logements à l'hectare). Le présent projet permettrait de les phaser en deux parties : 5 logements en phase 1, 3 logements en phase 2. Ce phasage permettrait de faciliter la construction de 5 logements à court terme, tout en gardant la perspective de 8 logements au total à moyen terme. Ces logements seront créés en « dent creuse » de l'urbanisation actuelle et permettront l'accueil d'environ 24 habitants à terme (hypothèse de 3 personnes par logements en moyenne).
Combien de logements vacants avez-vous sur votre (vos) commune(s) ? http://www.insee.fr/fr/methodes/nomenclatures/cog/c1	11 (source INSEE, 2017) tous à rénover.
Quel taux de rétention foncière votre projet applique-t-il ? Indiquez le détail du calcul.	Aucun
Quelle est la superficie des zones que vous prévoyez d'ouvrir à l'urbanisation ?	5 471 m ² sur la présente OAP de Jongieux le Haut
Quelle sera la surface moyenne par logement ?	683 m ² sur la présente OAP

Par quels moyens prévoyez-vous de maîtriser l'enjeu de consommation d'espace ?
 Vous pouvez préciser ici (ou en annexe) comment les besoins en logements se traduisent en besoin de foncier sur votre commune et quelles sont les mesures associées de maîtrise de cet enjeu que vous mettez en œuvre.

Le PLU a prévu de développer seulement deux OAP en intégrant des logements mitoyens pour ce qui concerne cette OAP de Jongieux le Haut mai aussi sur l'OAP d'Aimavigne. Les espaces prévus sont proches intégrés dans les hameaux existants, la Commune étant structurée autour de trois hameaux principaux. L'organisation des espaces à urbaniser, prévue sur des parcelles limitées, est relativement éloignée de la vigne, principal élément du paysage à préserver.

Cette OAP (comme celle d'Aimavigne) impose des densités de **15** logement/hectare (conforme au SCoT).

Précisez, par exemple, le cas échéant et selon l'état d'avancement de votre projet :

1. les secteurs potentiellement ouverts à l'urbanisation : dents creuses, centre bourg ou centre urbain dense, extension
 2. la répartition envisagée entre type de logements : logements individuels, logements semi-collectifs, collectifs
 3. des actions envisagées pour diminuer la vacance des logements ou réhabiliter le parc existant
 4. les phasages envisagés : zones U, 1AU ou 2AU et les conditions d'ouverture à l'urbanisation
 5. les objectifs de densité
- la nature des hébergements ou équipements envisagés dans le cadre d'une UTN

4.1 Présentation de votre projet	
4.1.2 Si votre projet permet l'implantation d'activités économiques, industrielles ou commerciales,	
Le cas échéant, cette zone est-elle identifiée dans le SCoT ?	Sans objet
Quelle est la surface des zones d'activités prévues ? S'agit-il d'implantation sur de nouvelles zones ou sur des secteurs déjà ouverts à l'urbanisation ?	Sans objet
S'il existe déjà une ou des zones d'activités sur votre territoire : <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	Sans objet
S'il existe déjà une ou des zones d'activités à l'échelle de l'intercommunalité et du SCoT: <ul style="list-style-type: none"> • quelle est leur surface actuelle (occupée et disponible) ? • quel est leur taux d'occupation ? 	Sans objet
Votre projet permet-il l'ouverture de toute cette surface en une fois ? Si non, prévoit-il un phasage ? Indiquez lequel et comment il	Sans objet
Complétez si nécessaire (ex : projet d'OAP jointe en annexe...)	

4.2 Espaces agricoles, naturels ou forestiers	
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement, les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>	Si oui, quels sont les enjeux identifiés ?

Des espaces agricoles ?		Non	<p><i>Si oui, précisez le type d'agriculture concernée (par exemple : pâturage, maraîchage, verger, céréales, etc.) et indiquez si ces terres font l'objet d'un classement (par exemple SCoT, IGP, AOP, AOC...).</i></p> <p><i>Si votre (vos) commune(s) a (ont) fait l'objet d'un diagnostic agricole, joignez-le en annexe</i></p>
Des espaces boisés ?		Non	<p><i>Si oui, précisez le type d'espace concerné (forêt domaniale, forêts exploitées, forêt de protection, ... ?)</i></p>
Dans le cadre d'une procédure d'évolution : Des zones identifiées naturelles, forestière ou agricoles protégées au titre d'un document d'urbanisme existant ?		Non	<p><i>Précisez les protections appliquées à ces secteurs (ex : zone A ou N où la constructibilité est encadrée, EBC, mise en oeuvre de l'article L151-23 ou de l'article L151-19 du code de l'urbanisme.</i></p>

4.3 Milieux naturels sensibles et biodiversité

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p><i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales ?</i></p>			<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
			<p>Se référer au rapport de présentation du PLU, notamment pages 107 à 116, notamment en page 114 : « Il est rappelé que le secteur de Jongieux le Haut est une prairie fauchée entourée d'arbres et en limite d'urbanisation. Les intérêts naturels sont d'ordre faunistiques : insectes et oiseaux. La zone ne présente pas de sensibilité écologique particulière »</p>
<p>Une zone Natura 2000 (ZPS. ZSC. SIC à proximité ?</p> <p>http://carto.data.gouv.fr/1/e_r82.maL</p>		NON	
Un parc naturel national ou régional ?		NON	
Une réserve naturelle nationale ?		NON	
Un espace naturel sensible ?		NON	
<p>Une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) type I ou II ?</p> <p>e_r82.map</p>		NON	
<p>Un arrêté préfectoral de protection de biotope ?</p> <p>http://carto.data.gouv.fr/1/d_e_r82.nnap</p>		NON	
<p>Une ou des zones humides ayant fait l'objet d'une délimitation (inventaire départemental, communal, convention RAMSAR ...) soit par inventaire soit par expertise pédologique ?</p>		NON	

<p>4.5 Paysage, patrimoine bâti</p> <p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p>Y compris en dehors du périmètre du projet, Oui éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales Site classé ou projet de site classé ?</p> <p>http://carto.datara.gouv.fr//d</p> <p>http://carto.datara.gouv.fr//dreal nature pay sage r82.map</p> <p>Site patrimonial remarquable (y compris anciennes ZPPAUP ou AVAP ou anciens secteurs sauvegardés) ?</p>	<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>		
<p>Éléments majeurs du patrimoine ?</p> <p>http://atlas.patrimoines.culture.fdatlas/trunk/</p>	<p>Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial</p>		
<p>Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ?</p>			
<p>Un ou des cours d'eau identifiés en liste 1 ou 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement ?</p>		<p>NON</p>	

4.4 Continuités écologiques

Y a-t-il eu à l'échelle locale (communes voisines, intercommunalités, SCoT, PNR...) ou dans un document d'urbanisme antérieur des analyses portant sur les continuités écologiques ?

Dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, quels sont les éléments de la trame verte et bleue ?
http://carto.datara.gouv.fr/Vdreal_nature_paysag_e_r_82.rmap

Trame verte et bleue inscrite au Scot de l'Avant Pays Savoyard prise en compte dans le PLU communal mais ne concerne pas la zone de l'OAP de Jongieux le Haut.

4.5 Paysage, patrimoine bâti

<p>Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?</p> <p>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites <u>communales ou intercommunales</u> ?</p>			<p>Si oui, le(s)quel(s) ?</p> <p>Et quels sont les enjeux identifiés ?</p>
<p>Site classé ou projet de site classé ? http://carto.datara.gouv.fr//dreal</p>	OUI		<p>Comme indiqué, l'OAP comme l'ensemble de la Commune est située dans le périmètre du site inscrit de Jongieux – Marestel. L'ensemble des autorisations d'urbanisme délivré est soumis à avis de l'Architecte des bâtiments de France afin de respecter le paysage existant.</p>
<p>Site inscrit ou projet de site inscrit ? http://carto.datara.gouv.fr//dreal_nature_paysage_r82.map</p>	OUI		<p>Lors de l'élaboration du PLU en 2018 l'avis de l'UDAP a été sollicité par le biais de la consultation des services de l'Etat.</p> <p>Concernant cette modification simplifiée, l'avis de l'UDAP n'a pas été sollicité mais le projet ne modifie pas les préconisations de l'OAP initiale en ce qui concerne l'aspect du site.</p>
<p>Éléments majeurs du patrimoine ? http://atlas.patrimoines.culture.fdatlas/trunk/ Exemple : monuments historiques et leurs périmètres de protection, sites archéologiques, patrimoine mondial</p>		NON	

<p>Perspectives paysagères identifiées comme à préserver par un document de rang supérieur : SCoT, charte de parc, atlas de paysage... ? https://www.eaurmc.fr/</p>		NON	
--	--	------------	--

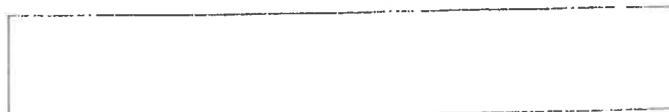
4.6 Ressource en eau			
Captages			
Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ?			Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Périmètre de protection immédiat, rapproché, éloigné d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		Non	
Autres captages prioritaires ?		Non	
Usages : eau potable ; gestion des eaux usées et eaux pluviales			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes sur le territoire pour assurer les besoins présents et futurs ?	oui		
Le système d'assainissement des eaux usées a-t-il une capacité suffisante pour répondre aux besoins présents et futurs du territoire ? http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/	oui		STEP existante sur le hameau de Jongieux le Haut : cette STEP qui accueille aujourd'hui environ 60 abonnés (150 EQ environ) est calibrée pour 250 EQ ; le projet de 8 logements ayant vocation à accueillir de 25 à 30 nouveaux habitants, la STEP est en capacité d'accueillir ces nouveaux logements.
Des démarches sont-elles entreprises pour garantir la bonne gestion des eaux pluviales sur votre territoire ?	oui		Obligation de gestion à l'échelle des parcelles des eaux pluviales pour chaque construction.
Complétez si nécessaire			

géo

STEP



OAP
Jongieux le Haut



4.7 Sols et sous-sol

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>			Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Sites et sols pollués ou potentiellement pollués :base de données BASOL ? http://basol.developpement-du-rable.gouv.fr/recherche.ph		Non	

Anciens sites industriels et activités de services :base de données BASIAS ? http://basias.brqm.fr/donnees_liste.asp?P1633,ça rt_e		Non	
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?		Non	

4.8 Risques et nuisances

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>			Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Risques ou aléas naturels ?		Non	<i>Exemple : inondations, mouvement de terrain, avalanche, feu de forêts, industriels, technologiques, miniers, cavité...</i>
Plans de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?		Non	
Nuisances ?		Non	<i>Exemple :sonores, lumineuses, vibratoires, olfactives</i>
Plan d'exposition au bruit, plan de gêne sonore ou arrêtés préfectoraux relatifs au bruit des infrastructures ?		Non	

4.9 Air, énergie, climat

Votre projet concerne-t-il, directement ou indirectement les points suivants ? <i>Y compris en dehors du périmètre du projet, éventuellement en dehors des limites communales ou intercommunales</i>			Si oui, le(s)quel(s) ? Et quels sont les enjeux identifiés ?
Y a t-il une desserte en transport collectif sur votre territoire		Non	<i>Si oui, précisez : gare, réseau de transport en commun, etc...</i>
Plan de protection de l'atmosphère (PPA) ?		Non	
Enjeux spécifiques relevés par le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie		Non	

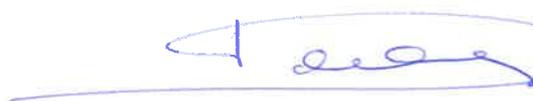
ANNEXE 1 : Contacts

Identification de la personne ressource, en charge du suivi du dossier Vous indiquerez ici les coordonnées d'une personne ressource que nous pourrions joindre en cas de questions sur votre dossier. Ces coordonnées ne sont pas diffusées sur notre site internet.	
Contact au service technique ou du bureau d'étude par exemple	
Coordonnées nécessaires pour vous joindre : adresse, téléphone, courriel	Didier Padey (Maire), 06 86 49 00 02, didierpadey@orange.fr Manuel Arragain (Secrétaire), 06 89 93 29 01, communedejongieux@wanadoo.fr

Les annexes sont des éléments essentiels pour permettre à l'autorité environnementale de comprendre votre projet et d'évaluer les enjeux environnementaux qu'il constitue et/ou doit prendre en compte : — pour les cas d'élaboration ou de révision générale : il est recommandé de transmettre, outre le projet de PADD, un projet de zonage permettant de visualiser les secteurs prioritaires pour l'urbanisation ; — pour les procédures d'évolution partielle (révision allégée, mise en compatibilité DUP/DP, modification) : il est essentiel de fournir les documents initiaux et de		
Coordonnées de la	Annexe 1 ci-jointe	
Élaboration ou révision générale « de PLU ou PLUT »	Projet de PADD débattu par le Conseil municipal ou l'organe délibérant de l'EPCI	PADD joint
	Si le territoire est actuellement couvert par un document d'urbanisme, le règlement graphique (plan de zonage) de ce document en vigueur	Extrait du plan de la zone concernée joint
	Une version du projet de règlement graphique en cours d'élaboration	Projet joint
Pour les révisions de PLU avec examen conjoint et les	Le projet de dossier envisagé pour la réunion d'examen conjoint	
Pour tous	Délibération prescrivant la procédure	Délibération jointe
Pour les procédures d'évolution	Projet de plan de zonage AVANT/APRÈS Projet de règlement AVANT/APRÈS Autres éléments cartographiques superposant zonages et enjeux (Natura 2000, risques, ...)	Voir document joint
Pour tous	Cartographie du PADD Autres (OAP, ...)	

6. Signature du demandeur (personne publique responsable)

Fait à Jongieux le 15/04/2021



Le Maire
Didier PADEY